

Compte rendu
Réunion CSE du 27/03/23

BLAGNAC, le 31/03/2023

État des effectifs au 28/02/2023 :

DAS : 1249 et 1365,66 avec intérim
IBERICA : 145 et aucun intérim
GMBH (Allemagne) : 98 dont 15 intérim
Ylipson : 68
Chine : 3
AUSGAEL (USA) : 3

Entrées / sorties sur Janvier et Février :

90 entrées dont 9 stages
48 sorties

Élections CSE :

Élection de deux élus CFE/CGC au poste de secrétaire adjoint et trésorier adjoint du CSE

Prime Mobilité Durable :

L'accord sur la prime mobilité durable n'a été conclu que pour l'année 2022
Environ 100 salariés ont fait la demande
Environ 60 salariés en ont bénéficié
Entre 1 mois et 1 mois demi de délais auront été nécessaires pour traiter ces demandes par le service des ressources humaines.

Cartes pressing 5 à Sec :

Beaucoup de questions des salariés sur ce changement de prestataire.
Une réunion CSSCT a été programmée en avril pour faire le point.
430 Cartes activées
153 Cartes utilisées sur Janvier / Février 2023
La direction précise que le même ratio d'utilisation de cartes a été constaté avec l'ancien prestataire.

Coefficients nouvelle convention collective :

Les ateliers de cotation des nouvelles fiches emplois se déroulent conformément au planning établi.

La communication des nouveaux coefficients aux salariés devrait être faite à priori avant l'été.

Planning des prochaines réunions CSSCT :

11/04/23
20/06/23
19/09/23
12/12/23

Mobilier AIRBUS :

Si vous constatez une détérioration de votre mobilier (chaise/bureau..) de responsabilité AIRBUS, vous devez le signaler à votre manager qui le signalera au donneur d'ordre.

Prime Parrainage :

Prime parrainage validée par décision unilatérale de l'employeur du fait d'un « turn-over » important.
Mise en place pour une période « test », du 1^{er} janvier au 30 juin.
La direction n'exclut pas de prolonger la prime mais précise qu'elle n'a pas vocation à rester « à vie ».
La prime pourra être versée à l'issue de la formation d'un intérimaire CQPM qui ne serait pas embauché.
Il ne pourra y avoir qu'un seul parrain « référant » pour chaque parrainage.

Droit de grève :

Certains salariés nous ont remonté avoir subi des pressions de leurs managers.
FO a rappelé en séance que la grève est un droit constitutionnel.